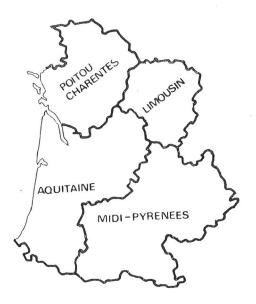
AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion) à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII° COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN FRANCE NON MEDITERRANÉENNE angoulême, 18_19_20 mai 1984 sous la direction d'Alain Duval et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7 9	J. Hiernard. Numismatique et protohistoire: Existe-t-il un monnayage picton?	113 -	
LISTE DES PARTICIPANTS	393	L. Lassarade. L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)	123	
LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENT	TES	JP. Pautreau. Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)	139	
ET SES MARGES		C. Perrichet-Thomas. Les sites à sel en Aunis et Saintonge: Présentation et problématique	167	
R. Boudet. Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1 ^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation problément.	11)	MJ. Roulière-Lambert. La céramique graphi- tée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France	173	
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-	11_\	M. Tessier. L'Age du Fer en pays de Retz	187	
Thomas. La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)	35 ~	L'ARMEMENT AUX AGES DU FER		
R. Boudet, M. Sireix. La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)	47 -	R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. A propos de l'épée celtique décorée de Corgnac-		
JP. Chabanne, JP. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du I^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i>	59 -	sur-l'Isle (Dordogne)	191	
LM. Champême. L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections		de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte	203	
aériennes E. Gauron, J. Gomez de Soto, MJ. Roulière-	73 -	A. Cahen-Delhaye. Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique	211	
Lambert. Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)	77 -	A. Coffyn. Influence de l'ouest français sur les	211	
C. Gendron, J. Gomez de Soto. Le sanctuaire		premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique	221 0	1
pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres) G. Germond. L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-	89 -	M. Domaradzki. Les épées en Thrace de la deuxième moitié du I ^{er} millénaire avant notre ère	227	
Soline	97 ~	A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto.	221	
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécro-</i> pole des planes à Saint-Yrieix (Charente)	105 _	L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)	233	

A. Duval, J. Gomez de Soto. Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)	239 -	ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER	2
B. Pajot. Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)	245 -	JL. Brunaux. Le sacrifié, le défunt et l'ancê- tre	317 -
E. Petres, M. Szabo. Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards	257 -	J. Collis. Adieu Hallstatt! Adieu La Tène! A. Deyber. Contribution à l'étude de la guerre à	327 -
M. Lenerz de Wilde. Art celtique et armes ibériques	273 四	la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au Ier siècle avant notre ère	331
Dr H. Lorenz. Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement?	281	M. Fischer. Les Gaulois: histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours	343 -
A. Rapin. Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne U. Schaaff. Alizay und Mesnil-sous-Jumièges:	285	P. Hinton. An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society	351 -
zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie	293	L. Olivier. Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)	369
les épées celtiques en fer D. Vitali. L'armement de type celtique dans la	299	O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. En relisant la Guerre des Gaules	383 -
région de Bologne	309	A. Rapin. Fouilles et laboratoires	389



Alain DUVAL, Jacques GAILLARD, José GOMEZ de SOTO

L'ÉPÉE ANTHROPOIDE DE SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON (CHARENTE-MARITIME)

Cette arme, découverte fortuitement en 1972, fut déjà présentée à plusieurs reprises 1. De nouvelles informations quant aux conditions du gisement, une enquête systématique sur les épées courtes ou poignards anthropoïdes dans l'Europe Celtique², et dans cette dernière optique les résultats de radiographies réalisées au Laboratoire des Musées de France par F. Drilhon justifient cette nouvelle étude ³.

CONDITIONS DE DÉCOUVERTE:

L'arme fut découverte au cours d'un labour près du lieu dit le Moulin-du-Pas 4. C'est peut-être au fait d'avoir été traînée par une charrue qu'elle devait la torsion de sa lame, redressée par l'inventeur. Ces conditions de découverte firent un temps conjecturer qu'elle avait pu appartenir à une sépulture non observée.

L'enquête effectuée par l'un de nous permit d'apprendre que lors de sa découverte, l'arme avait déjà été déplacée et se trouvait donc en position secondaire. Le champ dans lequel elle fut trouvée avait été remblayé et nivelé quelques temps auparavant avec des matériaux extraits du lit de la Seudre. D'autre part, la rivière avait été rectifiée et approfondie à cet endroit plusieurs années auparavant. Il faut donc renoncer à tout contexte archéologique cohérent relatif à cette découverte.

L'excellent état de la conservation du fer de la lame (elle a pu subir un redressement sans dommages) et du bronze de la poignée, correspond bien à celui de nombreux objets métalliques conservés en milieu humide depuis leur abandon.

Le fait de supposer que l'épée provient d'un milieu fluvial invite à examiner l'hypothèse d'une pièce jetée à l'eau en offrande 5. Les entailles qui affectent le tranchant, si elles sont anciennes, ce qui paraît être le cas 6, pourraient être alors les traces d'un rituel sacrificatoire, dont on connaît de nombreux exemples, notamment dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde.

Alain DUVAL, Musée des Antiquités nationales et U.A. 880 du C.N.R.S., 78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Jacques Gaillard, Société archéologique et historique de Jonzac - 29, avenue Joffre, 17500 JONZAC. José Gomez de Soto, C.N.R.S., E.R. 27, adresse personnelle : 151, rue de Paris, 16000 ANGOULÊME.

^{1.} G. COLMONT: A propos du poignard anthropomorphe de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime). Un problème de logique, propre à ce type d'arme,

Annales de la Société des Sciences Naturelles de La Rochelle, vol. VI, 1975, p. 105-114.

J.-P. PAUTREAU: Les civilisations de l'Age du Fer dans le Centre-Ouest in: La Préhistoire Française, éd. du C.N.R.S., Paris 1976, t. II, p. 777, fig. 4, n° 1 (reproduit le dessin de l'arme d'après Colmont).

^{2.} Prolégomènes présentés par F. Drilhon et A. Duval: méthodes d'étude des poignards anthropoïdes de la Tène, Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône. Paléométallurgie du bronze aux Ages du Fer (Actes du VIIe colloque sur l'Age du Fer en France non méditerranéenne), à paraître.

^{3.} L'intervention de l'un de nous a permis d'obtenir de son propriétaire le dépôt de l'objet au musée des Carmes à Jonzac. Il a été prêté à diverses expositions : L'Art du métal en Aquitaine, Bordeaux, 1980, n° 36 (notice 22 du catalogue par J. Gaillard).
Celtes et Gallo-romains en Berry, Châteauroux, 1982, n° 70 (notice p. 80 par A. Duval).
L'Art celtique en Gaule, Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon, 1983-1984, n° 231 (notice p. 183 du catalogue par A. Duval).

Un moulage a été présenté (l'original se trouvant à la manifestation ci-dessus), à l'exposition Aspects des Ages du Fer dans le centre-ouest de la France, Angoulême, 1984 (notice p. 72 du livret-guide par J. Gaillard).

^{4.} Coordonnées Lambert : x = 359 ; y = 71 ; z = 20 m.

^{5.} L'examen de surface de la lame de fer au Centre de recherches archéologiques et paléométallurgiques de Compiègne confirme le séjour de l'arme en milieu aqueux, et partant, sa présence à l'origine dans le lit de la Seudre. Mais l'ancienneté de la majorité des entailles est confirmée par l'étude en laboratoire (renseignement A. Rapin, in litteris).

^{6.} L'arme fut par la suite traitée sans ménagement : elle servit de jouet ! Mais l'ancienneté de la majorité des entailles est confirmée par l'étude en laboratoire (renseignement de A. Rapin, in litteris).

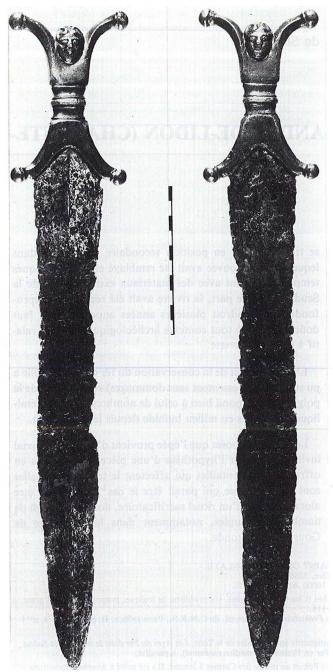


Fig. 1. — Épée de Saint-André-de-Lidon : les deux faces.

DESCRIPTION EXTERNE (fig. 1 et 2)

L'épée est une arme courte, longue seulement de 435 mm, dont 114 pour la poignée. La lame de fer, à section losangique, est du type à arête, celle-ci incrustée d'un côté, à 34 mm sous la garde, d'une barrette bipointe longue de 17 mm qui paraît être en or. Un peu en dessous à droite se remarque, près de l'arête, une cupule circulaire, au contour très net, ce qui semble exclure qu'il s'agisse d'une coque de rouille éclatée : probablement se trouvait serti ici un petit disque en métal différent de la lame, sans doute également en or (fig. 3) 7. Il ne paraît pas exister sur la partie gauche de la lame d'autre pièce incrustée.

Les lames d'épées courtes à décors incrustés sont peu nombreuses : la plus célèbre est celle de Kastel, près de Mayence, dont la lame porte des figurations du soleil et de la lune en or 8. On citera, portant les mêmes symboles, les lames de Untermezuig en Bavière (décor de barette et de croissant de lune) 9, celle de Mirebeau (Côte d'Or), portant également croissant de lune 10, et un exemplaire du Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon 11, de provenance inconnue, décoré d'un disque solaire et d'un croissant de lune de part et d'autre d'une barrette disparue 12. La présence d'incrustations de métaux, en général d'or, donne à ces armes, épées courtes et poignards, un caractère exceptionnel. En ce qui concerne les symboles solaires et/ou lunaires, il ne fait pas de doute qu'ils correspondent à la volonté de porter une arme au pouvoir renforcé de symboles chargés de sens : vertu prophylactique ? qualité sociale du possesseur ? qualité religieuse de celui-ci ?

La poignée est anthropoïde. Selon la classification de Hawkes, nous nous trouvons aux limites des classes E et F ¹³, c'est-à-dire entre les épées à extrémités en U, V, Y, avec fusée à simple moulure, et les épées à l'extrémités en U, avec fusée à plusieurs moulures. Nous avons toutefois déjà montré ¹⁴ ce que cette classification avait d'arbitraire. Notons simplement ici que si la fusée n'a qu'une moulure, celle-ci est bien détachée, grâce à deux larges gorges. Par ailleurs, elle est massive, de section subrectangulaire de part et d'autre de la gorge. Les parties garde et pommeau, en acco-

^{7.} Notre collègue André Rapin confirme ce point de vue. Un nettoyage, réalisé pour la présentation à une exposition, avait malheureusement altéré ce détail. L'arme a pu être examinée par la suite en détail. Voir la note complémentaire rédigée par André Rapin et insérée à la suite de cet article.

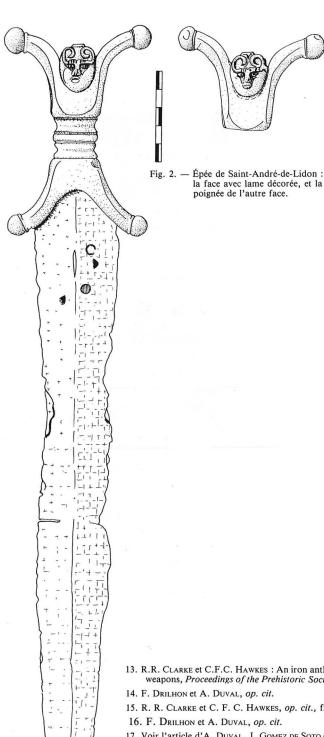
^{8.} J. DECHELETTE, Manuel... 1927, t. II, 3e partie p. 438...

^{9.} W. Drack, Ein Mittelatèneschwert mit drei Goldmarken von Böttstein (Aargau), Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte, Bd 15, 1954-1955, pl. 59.

^{10.} A. Bulard, sur deux poignards de la fin de l'époque de La Tène, Études Celtiques, t. XVII, 1980, p. 33-39.

^{11.} Ibid.

^{12.} A cette liste, on peut ajouter l'épée à poignée anthropoïde de Châtillon-sur-Indre, ornée d'un fil d'or incrusté à la partie proximale de la lame. Cette épée n'a pas encore été republiée depuis son étude de structure au laboratoire de la Direction des Musées de France (mention par F. Drilhon dans Celtes et Galloromains en Berry, op. cit., p. 81). On peut encore citer celle de Böttstein, Aaurgau, qui porte trois marques dorées en forme de sanglier (W. Drack, op. cit., p. 193, n° 5), mais nous entrons là dans le domaine des armes à décor animalier poinçonné, sujet qui déborde le cadre de notre étude.



lade, ne sont pas exactement symétriques. Aux extrémités, elles portent des boules. L'ensemble donne une impression de forte massivité.

A l'extrêmité proximale du pommeau se trouve une tête janiforme, type très exceptionnel dans les anthropoïdes vrais. Cette tête se trouve « enfoncée » dans le pommeau, comme dans les exemplaires de Neuchâtel et Châtenay-Mâcheron 15, ce qui pourrait être une preuve d'archaïsme. Les traits du double visage sont sommairement indiqués : nous reviendrons sur ce point. Une petite pièce rapportée est dissimulée par un décor en losange aux côtés incurvés, situé sur le sommet de la tête (fig. 5).

STYLE ET TECHNIQUE (fig. 2, 4, 5)

La représentation des visages est d'un style très particulier. D'un certain côté, elle est réaliste, avec indication sommaire des joues et de la bouche ; le nez est bien marqué, quoiqu'épaté. Les yeux sont en amandes, avec indication précise de la pupille. Par contre les sourcils sont étonnamment dessinés : ils sont formés d'un bourrelet en fort relief qui prolongent d'abord le nez (ils sont alors striés), puis s'incurvent de part et d'autre du front pour se terminer en spirale en haut de la tête. Cet aspect composite dans un « anthropoïde vrai » nous éloigne des exemplaires traditionnels: Châtillon-sur-Indre 16, Tesson 17 ou encore Vieille-Toulouse 18, récemment publié, où les têtes, même si, comme à Vieille-Toulouse, elles sont mal venues au moulage, sont entièrement réalistes 19.

Certes, il arrive, dans des pièces de La Tène finale, que des têtes soient munies de sourcils « décoratifs ». C'est le cas, par exemple, dans la tête de l'attache de seau d'Aylesford, dans le Kent 20, mais l'ensemble du visage reste réaliste. En fait, ces sortes d'esses spiralées se rencontrent surtout sur des têtes de clavettes ou « esses d'essieux ». Parfois la tête est individualisée, et entourée d'une accolade spiralée: Grossdraxdorf ou Niederweis 21. Mais il arrive également que cette accolade, en fort relief, suive l'ovale de l'œil, pour se terminer par une spirale bouletée : l'exemple le plus frappant est celui de « Paris » où la tête à museau et aux

- 13. R.R. Clarke et C.F.C. Hawkes: An iron anthropoid sword from Shouldham, Norfolk, with related Continental and British weapons, Proceedings of the Prehistoric Society, n° 21, 1955, p. 188-227, 7 fig. pl. XXIV-XXVII, 2c.
- 15. R. R. Clarke et C. F. C. Hawkes, op. cit., fig. 5 nos 1 et 3.
- 17. Voir l'article d'A. Duval, J. Gomez de Soto et C. Perrichet-Thomas dans ce même volume.
- 18. M. VIDAL : le poignard anthropoïde de la nécropole Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne), Revue Archéologique de Narbonnaise t. XVI, 1983, p. 337-383, 4 fig.
- 19. Ce qui avait déjà été remarqué par P. Couissin, les glaives anthropoïdes à antennes, Revue Archéologique XXIV, 1926, p. 32-63.
- 20. Voir aussi l'étude de G. Jacob-Freisen, Zu einigen Tier- und Menschenkopfattaschen der Spätlatenezeit, Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte, 13 Band. 1972-1973, p. 50-58.
- 21. Tableau de synthèse à paraître par M. Gustin (Les dossiers de l'Archéologie).

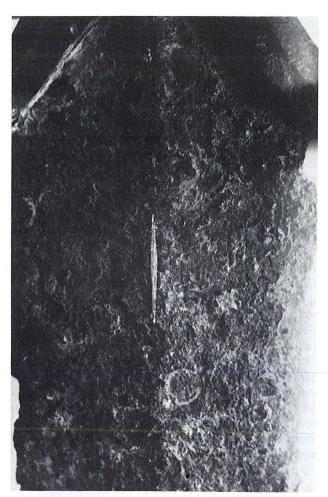


Fig. 3. — Épée de Saint-André-de-Lidon : les décors sur la lame.

yeux effilés est munie d'un tel décor, répété inversé sous le menton ²². En définitive, le rapprochement le plus frappant peut être fait avec l'exemplaire de la Courte, à Leval-Trahegnies, en Belgique (fig. 6). On a pu autrefois dater cet objet de La Tène finale ou de l'époque romaine ²³. Cette datation ne résiste pas à l'examen, surtout quand on sait que l'esse était accompagnée d'un anneau passe-guide semblable à celui d'Attichy (Oise) ²⁴. Dans ce cas le visage n'est qu'esquissé. Le nez est épaté, comme à Saint-André-de-Lidon. Les yeux sont en amande, relevés vers l'extérieur. Les sourcils sont bien marqués, rehaussés de stries, mais ils sont prolongés par des esses spiralées, incomplètes vers l'extérieur.

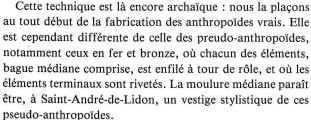
En admettant que la pièce de la Courte soit de la fin de La Tène moyenne, nous avons là un argument stylistique pour proposer une date haute pour l'épée de Saint-André-de-Lidon; datation déjà sous-jacente par opposition aux autres épées anthropoïdes citées plus haut.



Fig. 4. — Épée de Saint-André-de-Lidon : les deux faces de la poignée.

Or, l'étude des techniques de fabrication de la poignée vient conforter cet avis. Grâce aux radiographies effectuées par F. Drilhon, il est possible de déterminer les étapes de la confection de l'ensemble. La soie est massive et épaisse. On a coulé directement sur elle l'ensemble de la poignée (alors qu'en général, sur les anthropoïdes « vrais », la poignée est coulée à part, en deux parties : fusée et antennes d'un côté, tête de l'autre, le tout ensuite enfilé sur la soie). Ce procédé, délicat, n'a pas été sans mal, et l'on retrouve à la partie inférieure de la poignée de nombreuses bulles de coulée. On a enfin dissimulé l'extrémité de la soie en martelant une pastille de bronze, ensuite décorée à froid.



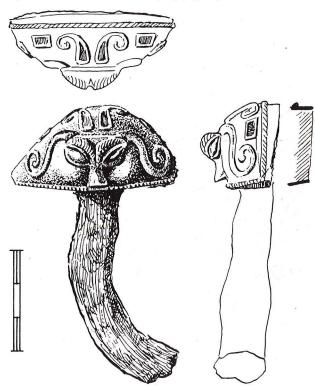


Il est donc intéressant — et réconfortant — de remarquer



Fig. 5. — Épée de Saint-André-de-Lidon : vue de la partie sommitale de la poignée.

Fig. 6. — Esse décorée de la Courte (Belgique), d'après M.E. Mariën.



que les arguments d'ordre typologique, stylistique et technique vont tous dans le même sens. L'épée courte de Saint-André-de-Lidon s'inscrit donc vraisemblablement aux tout débuts de la série des anthropoïdes vrais. Si l'on considère que les pseudoanthropoïdes sont de La Tène II b (ou Tène moyenne II), que l'anthropoïde de Châtenay-Mâcheron (Haute-Marne) était accompagné d'une épée du début ou du milieu de La Tène III ²⁵ nous serions tentés de la placer à la

^{22.} P. JACOBSTHAL : Early celtic Art, 1944, n° 163 J.-C. BLANCHET et A. DUVAL : La Tombe à char d'Attichy (Oise). Bulletin de la Société Préhistorique Française 1974, p. 401-408.

^{23.} M.E. Marien, le Groupe de la Haine, 1961, fig. 15.

^{24.} J.-C. BLANCHET et A. DUVAL, op. cit.

^{25.} Observation faite par l'un d'entree nous au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

charnière de La Tène II et de La Tène III, ou au début de cette dernière période. Si l'on considère aussi que l'esse décorée de la Courte est de La Tène moyenne, qu'à partir de Châtenay-Mâcheron la tête est coulée à part, nous pouvons confirmer cette proposition. En datation absolue nous serions donc dans le dernier quart du IIe siècle avant J.-C.

Cette datation est d'importance par rapport à la celtisation de la région de passage qu'est la Saintonge. Il faut remarquer en effet que Tesson et Saint-André-de-Lidon sont les exemplaires les plus occidentaux parmi les anthropoïdes trouvés en France, et qu'ils se rattachent à une tradition de la Gaule du Centre et de l'Est, alors que d'autres arguments militent en faveur de relations entre le pays des Pictons et la Gaule Armorique. L'appartenance culturelle de la Saintonge celtique est donc certainement à nuancer beaucoup, et il est possible que la Province soit au carrefour d'influences venues du Nord armoricain et de l'Est gaulois.